



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlements numéros V 638-2016-00, V 654-2017-00, V 655-2017-00, V 656-2017-00,
V 657-2017-00, V 659-2017-00, V 660-2017-00 et V 670-2018-00

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 15 janvier 2018, le conseil municipal a adopté les règlements suivants : V 638-2016-00 (Plan d'urbanisme) et V 654-2017-00 (Zonage) ;

Lors d'une séance tenue le 2 octobre 2017, le conseil municipal a adopté les règlements suivants : V 655-2017-00 (Lotissement), V 656-2017-00 (Construction), V 657-2017-00 (Permis et certificats), V 659-2017-00 relatif aux Projets de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) et V 660-2017-00 relatif aux Plans d'aménagement d'ensemble (PAE).

Conformément à la loi, lesdits règlements ont reçu l'approbation de la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville qui émettait les certificats de conformité à l'égard de ces règlements en date du 15 février 2018.

Ces règlements de concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) ont été expédiés auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Lors d'une séance tenue le 19 février 2018, le conseil municipal a adopté le règlement numéro V 670-2018-00 relatif aux infrastructures abrogeant le règlement numéro V 635-2016-00.

Les règlements ci-dessus mentionnés entrent en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 9 mars 2018

Diane Soucy, OMA
Greffière